

CMC du 07/02/2023

Présents : Martin/Loren/Thibaut/Antoine/Sandrine
R/Florence/Colette/Paloma/Esther/Hugues/Thierry/Jeff/ Isabelle Gaillard/

Président : Stephane Mari

Points à l'ordre du jour :

*1 Voir pour KPH l'emplacement pour la culture de vignes

Isabelle : Condition jours longs, 19°C la nuit 28°C le jour avec une rampe de 3h entre les consignes ,
Hygrométrie 45%, luminosité 200 μ mol et photopériode jour long. Période du besoin de mars à octobre
(utilisation de plantes en pot (prend de la place) peut fonctionner en boutures donc besoin de moins de place.

=> Décision : chambre 8 sera utilisée pour l'expérimentation des vignes KPH.

*2 Demande de Jeff : Utilisation sur 2 jours de la chambre 8 aux mêmes conditions que la chambre 2
pour pouvoir nettoyer la chambre 2 tranquillement et sans déranger les expérimentateurs de la
chambre 2 en transférant leurs plantes dans la chambre 8 qui n'est pas utilisée à ce jour.

=>Décision : Nettoyage de la chambre 2 : le 6 et 7 Mars (en attente du retour de l'équipe AQUA)

*3 Martin demande pour Jean-Benoit Peltier: 1 tablar du compartiment 4 de la serre pour 3 mois / de
Mars à Juin ou Avril à Juillet

=> Décision : Compartiment 4 pour l'expérimentation blé de Jean-Benoit avec la possibilité d'accueillir
des Arabidopsis le temps de cette manip.

*4 Hugues : Essai de nouveau godets écologiques biodégradables pour la serre.

*5 Thierry : Rappel : Utilisation des plateaux souples, comme indiqué sur le mail envoyé par Thierry pour
la réception des étiquettes. Les plateaux rigides sont interdit (sauf pour les transfo).

Prochain CMC : Le Mardi 7 Mars.